



Santé Mentale
& Communautés

A painting of a doorway, showing a white wall and dark shadows, with the text 'Accueil, Soins & Accompagnement' overlaid in white.

Accueil, Soins & Accompagnement

En quelques mots...

SANTÉ MENTALE & COMMUNAUTÉS met à la disposition de personnes en souffrance psychique, un ensemble de dispositifs d'accueil, de soins et d'accompagnement. Les prises en charge proposées à partir de 16 ans sont diverses, de courte ou de longue durée : soins individuels et/ou en groupe avec ou sans hébergement, soin familial, soins et accompagnements au domicile et aide aux professionnels ou aux aidants. Elles peuvent aussi constituer une alternative ou un complément à l'hospitalisation. L'ensemble des dispositifs est financé par l'assurance maladie et par la Métropole de Lyon.

Qui sommes-nous ?

Une association pionnière de la psychiatrie de secteur constituée dans l'entre-deux psychiatrique des années soixante, une période intermédiaire dans le mouvement de sectorisation.

Association Pionnière

Santé Mentale et Communautés a été fondée le 16 avril 1968 par les Professeurs Jean GUYOTAT et Jacques HOCHMANN à Villeurbanne.

« Promouvoir des alternatives à l'hospitalisation psychiatrique évitant aux malades l'exclusion sociale et tendant à faciliter leur réinsertion sociale. »

« Soigner dans leur milieu de vie habituel, les personnes souffrant de troubles psychiques. »

Retrouver l'Autonomie Psychique

Le mot du président

Depuis sa création en 1968, l'association Santé Mentale et Communautés met à la disposition de personnes souffrant de troubles psychiques, divers dispositifs de soin ou d'accompagnement médico-social leur permettant de se soigner psychiquement tout en poursuivant leur vie personnelle et sociale dans la cité. L'objectif de ces prises en charge est de permettre à ces personnes d'acquérir ou de retrouver l'autonomie psychique nécessaire à leur épanouissement personnel et social.

L'autonomie psychique est la capacité d'affronter les émotions, les pensées et les désirs nés de toute rencontre avec la réalité. Les symptômes psychiatriques, au contraire, tiennent celui ou celle qui en souffre à l'abri, mais aussi à l'écart, de cette réalité. Les dispositifs soignants proposés par SMC apportent le soutien psychique et matériel nécessaire à cette double rencontre de la personne prise en charge avec la réalité et avec sa vie psychique.

Dr Marcel SASSOLAS

Des dispositifs spécialisés

Certains de nos dispositifs ne nécessitent pas de modifier le lieu de résidence : les rencontres, ont dans ce cas, lieu soit au domicile, soit dans des lieux de soins spécifiques.

D'autres proposent un lieu de vie organisé en fonction de cet objectif d'aide à l'autonomie psychique, dans lequel elle peut séjourner de quelques mois à plusieurs années.

Les relations

Santé Mentale et Communautés participe à la création de structures de soins, sociales ou médico-sociales, avec ou sans hébergement. Les missions des équipes d'accueil, de soin et d'accompagnement (infirmiers, travailleurs sociaux, psychologues, psychiatres) gardent l'empreinte des éléments fondateurs de l'association :

« Une attention à la vie psychique de l'autre, où le soin repose sur une relation personnalisée. »

&

Les soins

« La relation entre la personne accompagnée et ceux qui animent ces dispositifs soignants est l'élément central du soin psychique apporté. »

Accompagner & Transmettre

Nos objectifs

- > Soigner les personnes souffrant de troubles psychiques, en maintenant le lien social au plus proche de leur milieu de vie dans la cité,
- > Favoriser l'insertion sociale des personnes en situation de handicap psychique,
- > Concourir aux deux missions précédentes par la création de structures de soins, sociales ou médico-sociales avec ou sans hébergement,
- > Travailler en coopération et/ou en partenariat avec les personnes et les structures concernées par la santé mentale (établissements de santé, médecine de ville) et utiliser l'ensemble des ressources de la Communauté (institutions sociales, municipalités, éducation nationale, associations notamment de familles et d'usagers, Conseils Locaux de Santé Mentale, etc.),
- > Participer à des actions de prévention, d'information et de promotion de la santé mentale,
- > Concourir à la formation des professionnels concernés et à la recherche en psychiatrie.



Human & Altérité

Nos valeurs et principes

- > L'essentiel du soin psychiatrique est une attention à la vie psychique de l'autre.
- > Le soin repose sur une relation entre celui qui sollicite un soutien, une aide et celui, ceux qui répondent à cette sollicitation.
- > Le fonctionnement de notre association et de ses dispositifs est cohérent avec la conception relationnelle du soin proposée.
- > L'ensemble de nos dispositifs agit en réseau et en partenariat.

Activités

Santé Mentale & Communautés regroupe plusieurs activités inscrites dans les secteurs sanitaire, médico-social et social. L'association propose une capacité de 105 places hors activité de soin ambulatoire.

« Il s'agit de développer, en direction d'un public adulte et de jeunes adultes souffrant de troubles psychiques ou en situation de handicap psychique, une offre de soins, de services et de solutions d'hébergement, afin d'améliorer leur état de santé et de favoriser leur autonomie et leur insertion sociale. »

(Orientations stratégiques de l'Association)

Santé & psychiatrie générale

L'activité sanitaire de psychiatrie générale s'organise autour de soins ambulatoires (plus de 1000 patients chaque année) et résidentiels (49 places).

Médico-sociale

L'activité médico-sociale pour l'accompagnement de personnes en situation de handicap psychique se structure autour d'une capacité d'accueil de 45 places : 10 places en foyer d'accueil médicalisé et 35 en Service d'Accompagnement Médico-Social (SAMSAH).

Activité sociale

L'activité sociale (11 places) est constituée de la Résidence sociale «Ferdinand Buisson» composée de 11 logements de type T1 bis et T2.

Formation continue

L'association développe également une activité de formation continue à l'adresse des professionnels sanitaires et sociaux du champ de la psychiatrie et du handicap psychique au travers d'une Journée annuelle.

Pôle
Jeunes
Adultes

Service
d'Accompagnement
Médico-
Social
pour Adultes
Handicapés
35 places

Centre de crise ambulatoire
d'immédiate Post-Urgence
12 places
Accueil
Liaison
Psychothérapie

Foyer
Le Florian
10 places

Centre de soins
intensifs
psychiatriques
Au Domicile
Centre de crise à domicile
15 places

Maison
d'Accueil
Psychothérapique
Centre de crise résidentiel
7 places

Dispositifs

Communauté
Thérapeutique
Le Cerisier
7 places

Résidence
Sociale
Ferdinand Buisson
11 logements

Lien
Accueil
Parentalité
Soin

Groupe
Thérapeutique
à médiation
au Long cours

Communauté
Thérapeutique
La Baisse
8 places

Accompagnement
Familial
Thérapeutique

Psychothérapies

Le lien qui Nous rattache Aux autres

Quelques dates...

- > 1968 Création de l'association Santé Mentale et Communautés
- > 1971 Foyer le Cerisier (accueil de jour)
- > 1979 1^{ère} Communauté thérapeutique : La Baïsse (appartement thérapeutique)
- > 1981 1^{er} Cours International sur les Techniques de soins en psychiatrie de secteur
- > 1984 2^{ème} Communauté thérapeutique : Le Cerisier (appartement thérapeutique)
- > 1987 Maison d'Accueil Psychothérapique (MAP) - Centre de crise résidentiel
- > 1994 Foyer Le Florian (FAM atypique)
- > 1997 Accueil Liaison Psychothérapie (ALP) - Centre de crise ambulatoire
Résidence sociale Ferdinand Buisson en partenariat avec Orloges
- > 2000 Pôle Jeunes Adultes (PJA)
- > 2002 Lien Accueil Parentalité Soins (LAPS)
- > 2011 Service de soins psychiatriques intensifs à domicile - Centre de crise à domicile
- > 2013 SAMSAH Paul Balvet (service d'accompagnement médico-social pour personnes en situation de handicap psychique)
- > 2014 Accompagnement Familial Thérapeutique





136, rue Louis Becker
69100 Villeurbanne

Tél. : 04 72 65 75 35

Fax : 04 78 03 07 81

contact@smc.asso.fr

www.smc.asso.fr

Association loi 1901 habilitée par l'état
à participer au programme public de
lutte contre les maladies mentales
(arrêté préfectoral du 30.12.86)

SIRET 779 785 492 00017 - APE 8610Z